

Avantages sociaux futurs

Écritures de comptabilisation d'un régime de retraite à prestations déterminées

(correspondant au cas exemple traitant de l'effet sur la taxation et la trésorerie)

Situation A

Exemple de base

Écritures comptables (reportées au tableau de conciliation qui suit)	DT	CT
Écritures au 1^{er} janvier 2007:		
1) Surplus (déficit) accumulé non affecté (redressement aux exercices antérieurs) Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>Pour comptabiliser le déficit initial au 1^{er} janvier 2007</i>	4 200 000 \$	4 200 000 \$
2) Montants à pourvoir dans le futur Surplus (déficit) accumulé non affecté <i>Pour virer le déficit initial au poste "Montants à pourvoir dans le futur"</i>	4 200 000 \$	4 200 000 \$
Écritures en 2007:		
3) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations régulières de l'employeur en cours d'exercice</i>	600 000 \$	600 000 \$
4) Passif au titre des avantages sociaux futurs Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations d'équilibre en cours d'exercice</i>	500 000 \$	500 000 \$
5) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité d'exercice} EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Autres frais de financement - Avantages sociaux futurs Passif au titre des avantages sociaux futurs EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} <i>Pour comptabiliser la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice. [N.B.: Pour fins de simplification du cas exemple, la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice, excluant les frais de financement relatifs à la dépense d'intérêts nette, égale les cotisations régulières versées en cours d'exercice. Par conséquent, seule la dépense de fonctionnement à titre de frais de financement fait varier le passif au titre des avantages sociaux futurs dans cet exemple.]</i>	600 000 \$ 210 000 \$	210 000 \$ 600 000 \$
6) EAF - Affectations - Montants à pourvoir dans le futur Montants à pourvoir dans le futur <i>Pour amortir les montants à pourvoir dans le futur au titre des avantages sociaux futurs</i>	350 000 \$	350 000 \$
7) Encaisse/Débiteurs EAF - Revenus - Taxes <i>Pour comptabiliser le revenu de taxation nécessaire pour équilibrer les résultats en ce qui concerne les avantages sociaux futurs (tel que choisi pour les fins de l'exemple)</i>	1 160 000 \$	1 160 000 \$

Écritures en 2008 et dans chaque exercice subséquent:

Mêmes écritures que les écritures 3 à 7 de 2007, les montants pouvant cependant varier.

Situation A (suite)
Exemple de base

Conciliation des postes avec les écritures comptables	Effets sur les postes de l'état des activités financières de fonctionnement				Effets sur les postes de l'état de la situation financière			
	Dépenses de fonctionnement (réparties par fonction)	Dépenses de fonctionnement - Frais de financement	Affectations - Montants à pourvoir dans le futur	Taxation nécessaire pour équilibrer	Encaisse	Passif au titre des avantages sociaux futurs	Surplus (déficit) accumulé	Montants à pourvoir dans le futur
En 2007								
Écriture 1						(4 200 000)	4 200 000	
Écriture 2							(4 200 000)	4 200 000
Soldes redressés au 1^{er} janvier 2007					0	(4 200 000)	0	4 200 000
Écriture 3	600 000				(600 000)			
Écriture 4					(500 000)	500 000		
Écriture 5	0	210 000				(210 000)		
Écriture 6			350 000					(350 000)
Écriture 7				(1 160 000)	1 160 000			
Résultats 2007	600 000	210 000	350 000	(1 160 000)	60 000		0	
Soldes au 31 décembre 2007					60 000	(3 910 000)	0	3 850 000
En 2008								
Écriture 1	620 000				(620 000)			
Écriture 2					(500 000)	500 000		
Écriture 3	0	195 000				(195 000)		
Écriture 4			350 000					(350 000)
Écriture 5				(1 165 000)	1 165 000			
Résultats 2008	620 000	195 000	350 000	(1 165 000)	45 000		0	
Soldes au 31 décembre 2008					105 000	(3 605 000)	0	3 500 000

Etc...

Situation B

Avec coût des services passés faisant l'objet d'un montant à pourvoir dans le futur

Écritures comptables	DT	CT
----------------------	----	----

Mêmes écritures que pour la situation A, les montants pouvant cependant varier.

Toutefois, il faut apporter l'écriture additionnelle suivante en 2008 :

X) Montants à pourvoir dans le futur	1 000 000 \$	
EAF- Affectations - Montants à pourvoir dans le futur		1 000 000 \$
<i>Pour virer au poste "Montants à pourvoir dans le futur" le coût des services passés pour modification de régime</i>		

À noter par ailleurs que le montant d'amortissement des montants à pourvoir dans le futur par affectation aux activités de fonctionnement passe de 350 000 \$ qu'il était en 2007 à 433 333 \$ à compter de 2008, pour tenir compte également du montant à pourvoir dans le futur relatif au coût des services passés constaté en 2008.

Situation C

Obligations émises en vertu du PL 54 et rachetées par la suite grâce à un gain actuariel

Écritures comptables (reportées au tableau de conciliation qui suit)	DT	CT
Écritures au 1^{er} janvier 2007 :		
1) Surplus (déficit) accumulé non affecté (redressement aux exercices antérieurs) Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>Pour comptabiliser le déficit initial au 1er janvier 2007</i>	4 200 000 \$	4 200 000 \$
2) Montants à pourvoir dans le futur Surplus (déficit) accumulé non affecté <i>Pour virer le déficit initial au poste "Montants à pourvoir dans le futur"</i>	4 200 000 \$	4 200 000 \$
Écritures en 2007:		
3) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations régulières de l'employeur en cours d'exercice</i>	600 000 \$	600 000 \$
4) Passif au titre des avantages sociaux futurs Dette à long terme <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations d'équilibre en cours d'exercice au moyen d'obligations émises en vertu du PL 54</i>	500 000 \$	500 000 \$
5) EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Dette à long terme - Intérêts Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement à la caisse de retraite des intérêts sur les obligations émises en vertu du PL 54 (même traitement que pour les intérêts sur la dette à long terme conventionnelle)</i>	25 000 \$	25 000 \$
6) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité d'exercice} EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Autres frais de financement - Avantages sociaux futurs Passif au titre des avantages sociaux futurs EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} <i>Pour comptabiliser la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice. [N.B.: Pour fins de simplification du cas exemple, la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice, excluant les frais de financement relatifs à la dépense d'intérêts nette, égale les cotisations régulières versées en cours d'exercice. Par conséquent, seule la dépense de fonctionnement à titre de frais de financement fait varier le passif au titre des avantages sociaux futurs dans cet exemple.]</i>	600 000 \$ 210 000 \$	210 000 \$ 600 000 \$
7) EAF - Affectations - Montants à pourvoir dans le futur Montants à pourvoir dans le futur <i>Pour amortir les montants à pourvoir dans le futur au titre des avantages sociaux futurs</i>	350 000 \$	350 000 \$

Situation C (suite)

Obligations émises en vertu du PL 54 et rachetées par la suite grâce à un gain actuariel

Écritures comptables (reportées au tableau de conciliation qui suit)	DT	CT
8) Encaisse/Débiteurs EAF - Revenus - Taxes <i>Pour comptabiliser le revenu de taxation nécessaire pour équilibrer les résultats en ce qui concerne les avantages sociaux futurs (tel que choisi pour les fins de l'exemple)</i>	1 185 000 \$	1 185 000 \$
Écritures en 2008, 2009 et 2010		
Mêmes écritures que les écritures 3 à 8 de 2007, les montants pouvant cependant varier.		
Écritures en 2011		
1) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations régulières de l'employeur en cours d'exercice, qui tiennent compte d'un congé de cotisations de 400 000 \$ accordé grâce au surplus actuariel technique établi au 31 décembre 2010</i>	240 000 \$	240 000 \$
2) Dette à long terme Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>Pour comptabiliser le rachat des obligations émises en vertu du PL 54 au moyen du gain actuariel réalisé au 31 décembre 2010, ce qui augmente en contrepartie le passif au titre des avantages sociaux futurs</i>	2 000 000 \$	2 000 000 \$
3) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité d'exercice} EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Autres frais de financement - Avantages sociaux futurs Passif au titre des avantages sociaux futurs EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} <i>Pour comptabiliser la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice. [N.B.: La dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice, excluant les frais de financement relatifs à la dépense d'intérêts nette, tient compte d'un montant de 383 333 \$ d'amortissement du gain actuariel établi au 31 décembre 2010.]</i>	256 667 \$ 203 333 \$	220 000 \$ 240 000 \$
4) EAF - Affectations - Montants à pourvoir dans le futur Montants à pourvoir dans le futur <i>Pour amortir les montants à pourvoir dans le futur au titre des avantages sociaux futurs</i>	350 000 \$	350 000 \$
5) Encaisse/Débiteurs EAF - Revenus - Taxes <i>Pour comptabiliser le revenu de taxation nécessaire pour équilibrer les résultats en ce qui concerne les avantages sociaux futurs (tel que choisi pour les fins de l'exemple)</i>	386 667 \$	386 667 \$

Écritures en 2012 et 2013

Mêmes écritures que les écritures 1 à 5 de 2011, les montants pouvant cependant varier, sauf pour l'écriture 2 qui est inutile. Il n'y a par ailleurs plus de cotisations d'équilibre à verser pour ces exercices.

Situation C (suite)

Obligations émises en vertu du PL 54 et rachetées par la suite grâce à un gain actuariel

Conciliation des postes avec les écritures comptables	Effets sur les postes de l'état des activités financières de fonctionnement					Effets sur les postes de l'état de la situation financière				
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Avantages sociaux futurs	Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Dette à long terme - Intérêts	Affectations - Montants à pourvoir dans le futur	Taxation nécessaire pour équilibrer	Encaisse	Dette à long terme	Passif au titre des avantages sociaux futurs	Surplus (déficit) accumulé	Montants à pourvoir dans le futur
En 2007										
Écriture 1								(4 200 000)	4 200 000	
Écriture 2									(4 200 000)	4 200 000
Soldes redressés au 1^{er} janvier 2007						0	0	(4 200 000)	0	4 200 000
Écriture 3	600 000					(600 000)				
Écriture 4							(500 000)	500 000		
Écriture 5			25 000			(25 000)				
Écriture 6	0	210 000						(210 000)		
Écriture 7				350 000						(350 000)
Écriture 8					(1 185 000)	1 185 000				
Résultats 2007	600 000	210 000	25 000	350 000	(1 185 000)	560 000			0	
Soldes au 31 décembre 2007						560 000	(500 000)	(3 910 000)	0	3 850 000
En 2008										
Écriture 1	620 000					(620 000)				
Écriture 2							(500 000)	500 000		
Écriture 3			50 000			(50 000)				
Écriture 4	0	195 000						(195 000)		
Écriture 5				350 000						(350 000)
Écriture 6					(1 215 000)	1 215 000				
Résultats 2008	620 000		50 000	350 000	(1 215 000)	545 000			0	
Soldes au 31 décembre 2008						1 105 000	(1 000 000)	(3 605 000)	0	3 500 000
En 2009 et 2010 [Mêmes écritures qu'en 2008, seuls les montants pouvant varier]										
Soldes au 31 décembre 2010						2 149 000	(2 000 000)	(2 949 000)	0	2 800 000
En 2011										
Écriture 1	240 000					(240 000)				
Écriture 2							2 000 000	(2 000 000)		
Écriture 3	16 667	(220 000)						203 333		
Écriture 4				350 000						(350 000)
Écriture 5					(386 667)	386 667				
Résultats 2011	256 667	(220 000)	0	350 000	(386 667)	146 667			0	
Soldes au 31 décembre 2011						2 295 667	0	(4 745 667)	0	2 450 000

Etc...

Situation D

Avec ajout d'un déficit initial pour autres avantages sociaux futurs

Écritures comptables (reportées au tableau de conciliation qui suit)	DT	CT
Écritures au 1^{er} janvier 2007:		
1) Surplus (déficit) accumulé non affecté (redressement aux exercices antérieurs) Passif au titre des avantages sociaux futurs <i>Pour comptabiliser les déficits initiaux au 1^{er} janvier 2007</i>	6 240 000 \$	6 240 000 \$
2) Montants à pourvoir dans le futur Surplus (déficit) accumulé non affecté <i>Pour virer les déficits initiaux au poste "Montants à pourvoir dans le futur"</i>	6 240 000 \$	6 240 000 \$
Écritures en 2007:		
3) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations régulières de l'employeur en cours d'exercice</i>	600 000 \$	600 000 \$
4) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des prestations/ primes d'assurance pour les autres avantages sociaux futurs en cours d'exercice</i>	60 000 \$	60 000 \$
5) Passif au titre des avantages sociaux futurs Encaisse <i>Pour comptabiliser le versement des cotisations d'équilibre en cours d'exercice</i>	500 000 \$	500 000 \$
6) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité d'exercice} EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Autres frais de financement - Avantages sociaux futurs Passif au titre des avantages sociaux futurs EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse} <i>Pour comptabiliser la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice. [N.B.: La dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice, excluant les frais de financement relatifs à la dépense d'intérêts nette, tient compte de la dépense de 200 000 \$ relative aux autres avantages sociaux futurs.]</i>	800 000 \$ 312 000 \$	452 000 \$ 660 000 \$
7) EAF - Affectations - Montants à pourvoir dans le futur Montants à pourvoir dans le futur <i>Pour amortir les montants à pourvoir dans le futur au titre des avantages sociaux futurs</i>	520 000 \$	520 000 \$

Situation D (suite)

Avec ajout d'un déficit initial pour autres avantages sociaux futurs

Écritures comptables (reportées au tableau de conciliation qui suit)	DT	CT
8) Encaisse/Débiteurs	1 632 000 \$	
EAF - Revenus - Taxes		1 632 000 \$
<i>Pour comptabiliser le revenu de taxation nécessaire pour équilibrer les résultats en ce qui concerne les avantages sociaux futurs (tel que choisi pour les fins de l'exemple)</i>		

Écritures en 2008 et dans chaque exercice subséquent

Mêmes écritures que les écritures 3 à 8 de 2007, les montants pouvant cependant varier.

L'écriture de 2008 équivalente à l'écriture 6 de 2007 est toutefois présentée ci-après pour bien démontrer l'effet de l'amortissement à compter de 2008 de la perte actuarielle déterminée lors de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2007 :

X) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité d'exercice}	915 000 \$	
EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Autres frais de financement - Avantages sociaux futurs	297 000 \$	
Passif au titre des avantages sociaux futurs		532 000 \$
EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse}		680 000 \$

Pour comptabiliser la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice. [N.B.: La dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice, excluant les frais de financement relatifs à la dépense d'intérêts nette, tient compte de la dépense de 220 000 \$ relative aux autres avantages sociaux futurs ainsi que du montant de 75 000 \$ d'amortissement pris en 2008 sur la perte actuarielle déterminée lors de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2007.]

Situation D (suite)

Avec ajout d'un déficit initial pour autres avantages sociaux futurs

Conciliation des postes avec les écritures comptables	Effets sur les postes de l'état des activités financières de fonctionnement				Effets sur les postes de l'état de la situation financière			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement - Frais de financement	Affectations - Montants à pourvoir dans le futur	Taxation nécessaire pour équilibrer	Encaisse	Passif au titre des avantages sociaux futurs	Surplus (déficit) accumulé	Montants à pourvoir dans le futur
En 2007								
Écriture 1						(6 240 000)	6 240 000	
Écriture 2							(6 240 000)	6 240 000
Soldes redressés au 1^{er} janvier 2007					0	(6 240 000)	0	6 240 000
Écriture 3	600 000				(600 000)			
Écriture 4	60 000				(60 000)			
Écriture 5					(500 000)	500 000		
Écriture 6	140 000	312 000				(452 000)		
Écriture 7			520 000					(520 000)
Écriture 8				(1 632 000)	1 632 000			
Résultats 2007	800 000	312 000	520 000	(1 632 000)	472 000		0	
Soldes au 31 décembre 2007					472 000	(6 192 000)	0	5 720 000

Etc ...

Situation E

Avec coût des services passés compensé en partie par des gains actuariels nets non amortis et faisant l'objet pour l'excédent d'un montant à pourvoir dans le futur

Écritures comptables	DT	CT
----------------------	----	----

Mêmes écritures que pour la situation A, les montants pouvant cependant varier.

Toutefois, il faut apporter l'écriture additionnelle suivante en 2010 :

X) Montants à pourvoir dans le futur	833 334 \$	
EAF- Affectations - Montants à pourvoir dans le futur		833 334 \$
<i>Pour virer au poste "Montants à pourvoir dans le futur" le solde du coût des services passés relativement à la modification de régime qui n'a pu être compensé par l'amortissement immédiat des gains actuariels nets non amortis</i>		

De plus, voici à quoi ressemblerait l'écriture à être apportée en 2010 pour comptabiliser la dépense de fonctionnement au titre des avantages sociaux futurs sur la base de la comptabilité d'exercice :

X) EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité d'exercice}	1 453 334 \$	
EAF - Dépenses de fonctionnement - Frais de financement - Autres frais de financement - Avantages sociaux futurs		50 000 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	316 666 \$	
EAF - Dépenses de fonctionnement (réparties par fonctions) {base de comptabilité de caisse}		1 720 000 \$

Pour comptabiliser la dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice à la fin de l'exercice. [N.B.: La dépense de fonctionnement sur base de comptabilité d'exercice, excluant les frais de financement relatifs à la dépense d'intérêts nette, tient compte du coût des services passés pour modification de régime de l'ordre de 4 750 000 \$ moins les gains actuariels nets non amortis de l'ordre de 3 916 666 \$ amortis immédiatement à l'encontre de ce coût en 2010.]